

Unité 10 : Les innovations pédagogiques

Durée : 10 heures

Objectif général

Connaître les innovations pédagogiques en vigueur dans le système éducatif burkinabè.

Objectifs spécifiques

- Définir ce que c'est qu'une innovation pédagogique.
- Définir les CMG, les CEBNF, l'EQAmE, l'éducation bilingue,
- Décrire le contexte du système éducatif burkinabè qui justifie les innovations pédagogiques.
- Décrire les principes d'organisation des classes multigrades (CMG) et des Centres d'Education de Base non Formelle (CEBNF).

Pré- test

1. Citez les innovations pédagogiques du système éducatif burkinabè.
2. Décrivez les principes d'organisation des CMG, des CEBNF.
3. Qu'est-ce que l'éducation bilingue, l'EQAmE ?

Approches pédagogiques

Lecture et appropriation du contenu.
Visite dans une école à classes innovées.
Exposés, recherches documentaires.
Lecture coopérative
Auto-évaluation.

Plan du cours

Introduction

1. Contexte et justification des innovations pédagogiques
2. Quelques innovations Pédagogiques
 - 2.1 Les Classes Multigrades (CMG)
 - 2.2. Les Centres d'Education de Base non Formelle (CEBNF)
 - 2.3. Les centres permanents d'alphabétisation et de formation (CPAF)
 - 2.4. Les EQAmE
 - 2.5. L'éducation bilingue

1. Contexte et justification des innovations pédagogiques

Les spécialistes en matière de développement ont établi qu'il existe une relation étroite entre l'éducation et le développement humain durable. Celle-ci améliore la productivité des individus, et permet donc à l'économie de disposer d'une main d'œuvre qualifiée adaptée à la technicité croissante qui accompagne toujours le développement économique. Or la situation au niveau de l'éducation de base de notre pays est loin d'être satisfaisante.

En 1990, sur une population de 1 638 693 enfants de 7 à 12 ans, seulement 472 973 étaient inscrits, soit un taux brut de scolarisation de 28,86% contre 21% en 1985. En 1997 et 1999 le taux était respectivement 34% et 41%. On note également d'énormes disparités entre les zones urbaines et rurales, entre les filles et les garçons, entre les groupes pauvres et riches.

En effet, en 1997/1998, les taux bruts de scolarisation des Hauts Bassins et du Centre atteignaient respectivement 59% et 76% alors que ceux de l'Est 18% et du Sahel 15% restaient toujours très en deçà de la moyenne nationale.

Jusqu'en 2000, le Burkina Faso détenait l'un des taux les plus faibles de la sous-région (41,3%) qu'aggrave une inégalité de genre : 47,7% pour les garçons contre 34,5% par les filles. L'offre éducative, d'une manière générale, explique cette faiblesse de la scolarisation.

L'insuffisance et la mauvaise gestion du personnel enseignant constituent un autre handicap du système éducatif burkinabé. A tout cela, il faut ajouter le manque d'équipement et de matériel didactique.

Le faible taux d'alphabétisation (26%) constitue une entrave sérieuse aux efforts de développement socio-économique. En milieu rural notamment, 90% de la population adulte sont analphabètes.

D'une façon générale, la situation du système éducatif se caractérise essentiellement par les phénomènes suivants :

- un accroissement rapide des effectifs scolarisables, des ressources financières et matérielles limitées,
- un déficit chronique en enseignants sur le double plan de la quantité et de la qualité.

Face à la situation, il s'est avéré indispensable de trouver des stratégies efficaces et adaptées aux moyens de l'Etat burkinabé. C'est ainsi qu'ont été mises en place des innovations pédagogiques mais aussi des formules éducatives adaptées.

2. Quelques innovations pédagogiques

Eu regard à ses ressources financières, matérielles et humaines limitées, le Burkina Faso a entrepris l'utilisation optimale des locaux et du personnel. Ce qui a abouti à des innovations pédagogiques dans son système éducatif dont les plus pratiquées sont les Classes Multigrades (CMG), les Centres d'Education de Base Non Formelle(CEBNF), les Centres Permanents d'Alphabétisation et de Formation(CPAF), les Ecoles de Qualité Amies des enfants (EQAmE) et l'Education bilingue.

2.1. Les classes multigrades (CMG)

Elles sont aussi appelées classes à cours multiples. Une classe multigrade est une classe dans laquelle le maître reçoit un groupe d'élèves de deux niveaux différents et parfois plus. Par exemples : dans la salle, le même maître reçoit le CM 1 et le CM 2 ou encore le CE 2 et CM 1.

Historiquement, ce système a permis à la France de maintenir le niveau de son enseignement pendant et après la guerre de 1939-1945.

Il permet d'économiser des locaux et des maîtres. Il recourt donc à une utilisation rationnelle et efficace du personnel.

Le système de CMG s'applique dans les zones à faible population. Il ne pose pas de problèmes pratiques particuliers, mais exige des dispositions pédagogiques appropriées.

Dans une CMG, l'ensemble des cohortes réunies ne devrait pas dépasser le ratio de 1/60 (1 maître pour 60 élèves), afin de permettre à l'action du maître de garder toute son efficacité. Les avantages liés à cette innovation sont évidents.

2.1.1. Les avantages des CMG

D'abord, au plan social, le système de CMG permet de résoudre les problèmes des parents affectés dans les localités des écoles à trois classes.

Ensuite, au plan institutionnel, le CMG permet de résoudre le problème de redoublement, dans les écoles à trois classes où le recrutement est biennal. Etant donné qu'une seule salle de classe reçoit deux cohortes, la possibilité d'accueil, au niveau de l'école, est doublée.

Par conséquent, le taux de scolarisation s'accroît rapidement, d'autant plus que le recrutement devient annuel. Enfin, au plan économique, les avantages du système des CMG sont encore plus nets.

On note, en effet, une économie de ressources financières (un seul maître fait le travail dans 2 divisions). L'Etat se trouve ainsi soulagé de recrutement massif d'enseignants, de construction de nouvelles classes, du moins dans l'immédiat.

2.1.2. Les limites des CMG

Dans une CMG, le maître est chargé de dispenser les cours à deux divisions. Il peut avoir tendance à privilégier une division par rapport à l'autre.

Les échanges verbaux sont réduits, puisqu'à tout moment, il y a forcément une division sans le maître en face.

Enfin, le maître doit, chaque jour, réaliser deux niveaux de préparation pédagogique. Ce qui recommande que celui-ci soit vraiment dévoué à la cause des enfants et professionnellement compétent.

2.2. Les Centres d'Education de Base Non Formelle (CEBNF)

Les Centres d'Education de Base Non formelle (CEBNF) s'inscrivent dans l'optique d'élargir la couverture éducative.

Les CEBNF sont destinés aux jeunes de 9 à 15 ans déscolarisés ou non scolarisés, alphabétisés ou non. Ils visent à donner à ses élèves des connaissances théoriques une formation professionnelle en prise avec les réalités socio-économiques du milieu.

L'âge de recrutement dans les CEBNF varie selon la réalité scolaire des localités où ils sont implantés :

- à 15 ans dans les localités où n'existe ni école primaire, ni école satellite ;
- 10 à 15 ans où il existe une ES mais sans école primaire ;
- à 15 ans dans les localités où il y a beaucoup d'enfants non scolarisés ou déscolarisés quand bien même il y aurait une école primaire.

Introduites dans le système éducatif burkinabé depuis 1995, ces deux formules éducatives (ES et CEBNF) concourent avec les innovations pédagogiques mentionnées plus haut, à la réalisation de l'objectif de l'éducation pour tous au Burkina Faso.

Nonobstant les résistances et la méfiance qu'elles suscitent, ces innovations pédagogiques et éducatives gagnent de plus en plus de crédits dans le paysage éducatif de notre pays.

2.3. Les Centres Permanents d'Alphabétisation et de Formation (CPAF)

Les centres permanents d'alphabétisation et de formation accueillent des jeunes âgés de quinze ans et plus et des adultes. L'alphabétisation est faite en langue nationale et est fonctionnelle avec trois niveaux :

- L'alphabétisation initiale (AI)
- La formation complémentaire de base (FCB)
- Les formations techniques et spécifiques (FTS)

NB : les deux premiers niveaux sont de nos jours fusionnés en formule enchaînée qui se déroule en une seule campagne. A l'issue de celle-ci, interviennent des formules optionnelles : Apprentissage du Français Fondamental et Fonctionnel (A3F), Formation technique et spécifique (FTS) ; etc.

2.4. L'Ecole de Qualité Amie des Enfants (EQAmE)

2.4.1. Définition

Une école de qualité amie des enfants est un établissement au sein duquel l'élève, l'enseignant et le parent d'élève sont responsables de la vie scolaire et créent les conditions d'un apprentissage dans la joie. Dans une école de qualité, les éléments suivants sont observables :

- les enseignants et les élèves travaillent en interaction constante dans le processus d'enseignement/apprentissage ;
- l'école dispose de conditions matérielles minimales pour travailler ;
- les élèves ont des opportunités pour s'exprimer et participer activement à la vie de l'école ;
- les écoles attirent et accueillent tous les enfants en âge d'aller à l'école ;
- les parties prenantes sont impliquées dans le fonctionnement de l'école.

2.4.2. Caractéristiques d'une EQAmE

Dans le contexte du Burkina Faso, une école de qualité doit être déterminée par au moins six (06) caractéristiques :

- Une école inclusive : prise en compte (inscription, maintien, déroulement des activités scolaires, traitement...) et protection des enfants à besoins spécifiques et de tous les enfants ;
- Une école efficace : enseignement de qualité, enseignants motivés, qualifiés et consciencieux, matériel didactique suffisant et adapté, suivi et mesure des performances des élèves;

- Une école sensible à la santé : un environnement d'apprentissage sain et stimulant (hygiène-assainissement, santé-nutrition) ;
- Une école sans danger et protégée : sécurité, climat de travail ;
- Une école genre-sensible et conviviale : filles et garçons bien traités et protégés ;
- Une école démocratique : gestion participative assurée, dynamique partenariale renforcée.

2.4.3 Normes d'une EQAmE

Les normes de qualité doivent prendre en compte le droit de l'enfant à l'éducation et permettre ainsi à tous les enfants d'aller à l'école, de passer d'un niveau à un autre et d'achever les études dans les délais prescrits. Elles doivent également enrichir la scolarité des élèves en les aidant à réussir, à se développer et à réaliser pleinement leur potentiel.

Les normes éducatives sont contenues dans des textes officiels. Au niveau MENA, il s'agit de l'arrêté n°2013-0118/MENA/SG portant adoption du manuel des normes éducatives du primaire et de l'éducation non formelle.

2.5. Education Bilingue

Etre bilingue, c'est parler deux langues. Une éducation bilingue est un système d'enseignement dans lequel l'éducation est donnée en deux langues. Dans l'expérience Burkinabè, il s'agit de l'utilisation simultanée d'une langue nationale maîtrisée par l'enfant et le français. Dans les conditions normales, la durée de la scolarité, au primaire, est de cinq ans au lieu de six.

2.5.1. Les différents niveaux de l'Education Bilingue

Notre processus d'éducation bilingue intègre trois niveaux :

Premier niveau : les Espaces d'Eveil Educatif (3E), pour les enfants âgés de trois à six ans.

Deuxième niveau : Les Ecoles Primaire Bilingues (EPB), pour les enfants âgés de sept, huit à douze à treize ans.

Troisième niveau : les collèges d'enseignement secondaires multilingues spécifiques pour les enfants âgés de treize à seize ans. Ce dernier niveau qui correspond au premier cycle du secondaire actuel, (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) est le cycle terminal

2.5.2. Les caractéristiques de l'éducation bilingue

L'éducation bilingue se caractérise par :

- Le bilinguisme
- Le lien entre l'éducation et la production
- La valorisation de la culture
- L'implication des parents
- L'équité entre genres
- La réduction de la durée de scolarité (cinq ans au lieu de six).

Les langues utilisées sont : gulimancema, dioula, lyélé, dagara, bisa, nuni, mooré, fulfuldé, kasim.

2.5.3. Les objectifs de l'Ecole Primaire Bilingue

Les objectifs que poursuit l'Ecole Primaire Bilingue sont :

- Améliorer sensiblement l'efficacité interne en réduisant le taux de redoublement, le taux d'abandon et en augmentant le taux de succès.
- Améliorer l'efficacité externe en enracinant l'école dans son contexte culturel et socio-économique.
- Baisser le coût de l'éducation par une réduction significative du temps de scolarisation d'au moins un an.
- Promouvoir le bilinguisme additif : langue nationale-français
- Associer l'acte d'apprendre à l'acte de produire.
- Revaloriser la culture nationale.

CONCLUSION

L'explosion démocratique que connaît le monde en général et l'Afrique en particulier commande d'innover pour la simple raison que les ressources disponibles sont insuffisantes pour permettre un accroissement conséquent

des infrastructures scolaires et un recrutement adéquat du personnel enseignant. L'éducation pour tous (EPT), moteur du décollage économique oblige le gouvernement du Burkina Faso à adopter des stratégies qui correspondent à nos ressources.

Post-test

1. Citez quelques innovations pédagogiques du système éducatif burkinabé.
2. Décrivez les principes d'organisation des CMG, des CEBNF.
3. Qu'est-ce que l'éducation bilingue ? Une EQAmE ?

Réponses aux questions du post test

1. Quelques innovations pédagogiques du système éducatif burkinabé :

- les CMG, les EB, l'école inclusive, l'école du berger, **CEBNF**, **EQAmE** etc.

2. Principes d'organisation :

2.1. Des classes multigrades (CMG)

Cette catégorie de classes est une classe dans laquelle le maître reçoit un groupe d'élève de deux niveaux différents et parfois plus. Par exemple : dans la salle, le même maître reçoit le CM1 et le CM2 ou encore le CE2 et CM1

2.2. Des centres d'Education de Base non formelle (CEBNF)

Les CEBNF sont destinés aux jeunes de 9 à 15 ans déscolarisés ou non scolarisés, alphabétisés ou non. Ils visent à donner à ses élèves des connaissances théoriques une formation professionnelle en prise avec les réalités socio-économiques du milieu.

L'âge de recrutement dans les CEBNF varie selon la réalité scolaire des localités où ils sont implantés :

-à 15 ans dans les localités où n'existe ni école primaire, ni école satellite ;

-10 à 15 ans où il existe une ES mais sans école primaire ;

-à 15 ans dans les localités où il y a beaucoup d'enfants non scolarisés ou déscolarisés quand bien même il y aurait une école primaire.

3.1 Une éducation bilingue est un système d'enseignement dans lequel l'éducation est donnée en deux langues. Dans l'expérience Burkinabè, il s'agit de l'utilisation simultanée d'une langue nationale maîtrisée par l'enfant et le français.

3.2 Une école de qualité amie des enfants est un établissement au sein duquel l'élève, l'enseignant et le parent d'élève sont responsables de la vie scolaire et créent les conditions d'un apprentissage dans la joie.